

Protocole Sanitaire Ecole d'Arts :

LIEU D'ACCUEIL :

Le contexte sanitaire impose la relocalisation d'ateliers pour permettre à l'EMA de rouvrir.

Aussi, les ateliers se dérouleront :

- Calligraphie : Bibliothèque Isabel Godin (1^{er} étage à droite)
- Arts Graphiques (Gabiell Foussard) : Square Fernand Daniel, rue Porte Mutin
- Les autres ateliers se dérouleront dans les locaux de l'EMA

ACCESSIBILITE :

L'exiguïté des locaux d'une part et le contexte sanitaire d'autre part imposent les mesures suivantes :

- L'accès aux locaux sera réservé exclusivement aux élèves.
- Le masque est obligatoire (législation depuis le 01/09/2020) dans les couloirs, salles, bureaux en toute situation où les distances de prévention (au moins 1 m) ne peuvent être adoptées,
- Les parents et accompagnateurs sont invités à demeurer dans la cour de l'école. Pour les plus jeunes enfants et au cas par cas (rencontre professeur, etc.) en dialogue avec la Secrétaire, référente COVID, l'accessibilité sera élargie.
- Au gré de la fréquentation, une circulation adaptée sera mise en œuvre et indiquée par voie d'affichage : entrée par l'entrée principale et sortie par la porte de secours.

PREVENTION :

- Les élèves à partir de 11 ans doivent se présenter en portant un masque. Selon l'enseignement, s'équiper d'une visière pourra permettre une approche pédagogique complémentaire, encadrée par le professeur. Toutefois, c'est le port du masque qui demeure la première mesure de protection dans les espaces communs.
- Les professeurs et personnels administratifs seront porteurs du masque. Des gants seront à leur disposition pour répondre au cas par cas aux spécificités de l'enseignement artistique, des matériels et matériaux.
- Le hall d'école dispose à l'entrée d'un distributeur de gel désinfectant.
- Chaque salle de cours est équipée un flacon de gel désinfectant.
- Entre chaque cours, le professeur procédera à la désinfection du matériel partagé.

Lors de votre venue au Secrétariat, si une personne est déjà présente en plus de la secrétaire, vous veillerez à patienter jusqu'à invitation à avancer. En situation d'attente, les distances de prévention seront d'usage.

En cas de symptômes ou pour toute situation délicate, vous adresser à la Secrétaire de l'EMA, référente COVID au sein de l'établissement. En cas de fermeture du secrétariat, le directeur ou les professeurs seront vos interlocuteurs.

Attention : nécessité de signaler toute situation (cas contact) ou diagnostic (en cours ou positif) afin que toutes les dispositions soient prises dans les plus brefs délais.